

FONDS FIDUCIAIRE DE LA FACILITÉ EURO-MÉDITERRANÉENNE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTENARIAT

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds fiduciaire de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) facilite l'investissement et comble les déficits de financement dans le voisinage méridional de l'Union européenne, depuis sa création en 2004 par la BEI.

Il s'agit du plus ancien fonds fiduciaire multidonateurs et multisectoriel de la Banque. Il est actuellement géré par BEI Monde, la branche de la Banque spécialisée dans le développement, qui a pour objectif de renforcer l'impact de ses opérations en matière de développement à l'extérieur de l'Europe.

Depuis près de 20 ans, le Fonds fiduciaire de la FEMIP fournit un large éventail d'instruments pour soutenir de manière rapide et fiable le développement économique et social des pays partenaires méditerranéens dans le cadre d'opérations d'assistance technique et de capital-risque. Le Fonds fiduciaire continue d'apporter une assistance technique tout au long du cycle des projets, notamment pour :

- les études sectorielles et des plans directeurs (stade de l'identification) ;
- les études de pré faisabilité et de faisabilité, les audits, les documents relatifs à la passation des marchés (stade de la préparation) ;
- le développement des compétences au niveau institutionnel et l'aide à la gestion de projets pour les autorités publiques (stade de la mise en œuvre) ;
- les études d'évaluation de la capacité des institutions financières à fournir des services aux petites et moyennes entreprises et aux groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes et les réfugiés, afin de promouvoir l'inclusion financière.

Priorités stratégiques (2021-2025)

Les objectifs à long terme du Fonds fiduciaire de la FEMIP sont fondés sur la politique de partenariat de l'UE avec le voisinage méridional et sur le savoir-faire de la BEI. Depuis l'adoption du nouveau programme pour la Méditerranée en 2021, les priorités de la FEMIP sont les suivantes :

- soutenir le développement humain (par exemple la santé, l'égalité des chances, les droits humains) ;
- renforcer la résilience et la prospérité et tirer parti de la transition numérique ;
- soutenir la transition écologique (y compris la résilience face aux changements climatiques, l'énergie et l'environnement).

DOMAINES D'INTERVENTION

Infrastructures

Développement humain

Accès au financement pour
les petites entreprises

Égalité des chances et inclusion sociale

Transition écologique et action
en faveur du climat

Transformation numérique



68 Mio EUR de fonds versés par les donateurs
(dont une contribution de 4,8 Mio EUR en 2023)

90 opérations financées par le Fonds fiduciaire de la FEMIP,
dont 17 en cours et 73 achevées à fin 2022

4,54 Mrd EUR* Total des investissements mobilisés à fin 2022 en lien avec les
opérations d'assistance technique et de capital-risque du Fonds fiduciaire

* Ce montant comprend 2,8 milliards d'euros provenant d'institutions partenaires et 1,7 milliard d'euros de prêts de la BEI. La BEI ne finance généralement que jusqu'à 50 % du coût total d'un projet et **attire d'autres investisseurs par sa participation.**

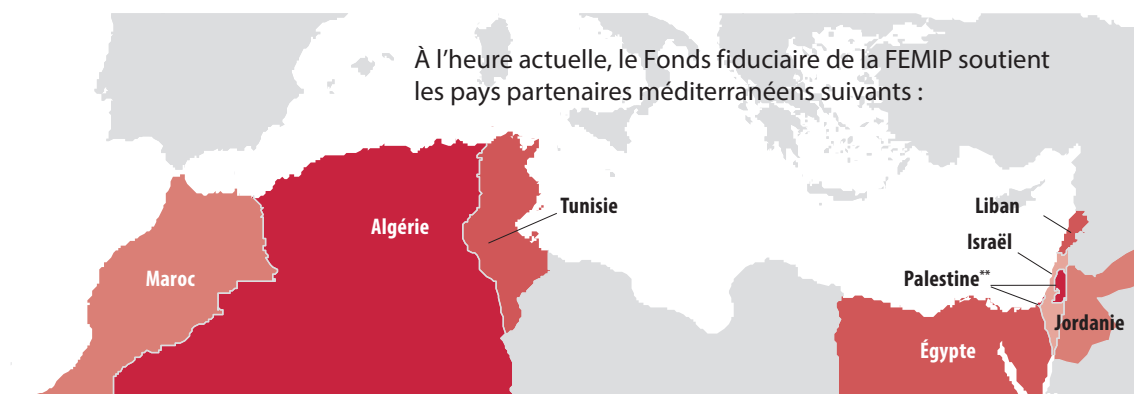
Près de la moitié de toutes les ressources des donateurs contribuant au Fonds fiduciaire de la FEMIP ont soutenu des opérations régionales ou transfrontalières (se reporter à la page « Le Fonds fiduciaire de la FEMIP en quelques points »). Le Fonds fiduciaire de la FEMIP joue un rôle facilitateur important pour promouvoir le développement du secteur privé et les infrastructures socio-économiques dans le bassin méditerranéen, en comblant de graves lacunes institutionnelles dans la préparation et la mise en œuvre de projets.

À ce jour, la moitié des financements approuvés au titre du Fonds fiduciaire a soutenu des projets dans le domaine de l'environnement (26 %, y compris l'action en faveur du climat) et le secteur privé (24 %, y compris le secteur financier et le secteur des microentreprises et petites et moyennes entreprises – MPME) (se reporter à la page « Le Fonds fiduciaire de la FEMIP en quelques points »).

En tant que banque européenne du climat, la BEI s'est engagée à consacrer chaque année au moins 50 % de ses financements à l'action en faveur du climat et à la durabilité environnementale et elle devrait atteindre son objectif de 1 000 milliards d'euros d'investissements mobilisés pour cette cause durant la décennie décisive 2021-2030. Les opérations du Fonds fiduciaire de la FEMIP contribuent à la réalisation de cet objectif.

Les besoins des pays partenaires méditerranéens n'ont jamais été aussi élevés. Pour relever les défis actuels à l'échelle locale et mondiale, tels que les changements climatiques, la sécurité alimentaire et énergétique et les effets persistants de la pandémie de coronavirus, il est essentiel de reconstituer la dotation du Fonds fiduciaire. Dans ce contexte, BEI Monde entretient un dialogue actif avec les donateurs actuels et potentiels qui cherchent à mettre leurs contributions au service de la promotion du développement durable et de l'avenir inclusif des populations jeunes du voisinage méridional de l'Europe.

PAYS ADMISSIBLES



** Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance de la Palestine en tant qu'État et est sans préjudice de la position de chaque État membre de l'UE à ce sujet.

IMPACT ATTENDU

Depuis près de deux décennies, le Fonds fiduciaire de la FEMIP améliore les conditions de vie de millions de personnes dans les pays du voisinage méridional en soutenant des projets dans les domaines suivants : approvisionnement en eau sûr et fiable, amélioration de l'éducation et des soins de santé, transports durables et développement des petites entreprises et des jeunes pousses.

En Égypte, 1,5 million de personnes devraient bénéficier de services d'assainissement de meilleure qualité, et 350 000 microentreprises et petites entreprises, dont 105 500 dirigées par des femmes, seront soutenues.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



Rien qu'en 2022, 11 ODD ont été soutenus pour un montant de 27,68 millions d'euros dans le cadre de 21 projets de la FEMIP. Les opérations en cours et récemment achevées visent, pour une grande part (24 % du montant approuvé), **à organiser et à améliorer les conditions de travail et la croissance économique** (ODD n° 8) dans les pays partenaires méditerranéens. Conformément à la politique de la BEI en faveur du climat, 33 % des financements approuvés en 2022 sont destinés à **atténuer les effets négatifs des activités humaines sur l'environnement** et contribuent à la réalisation des ODD environnementaux.

PROJETS MARQUANTS

- Une subvention d'assistance technique aide le fournisseur tunisien d'électricité STEG à mener une étude sur les incidences environnementales et sociales d'un projet de station de transfert des eaux par pompage de 400 MW situé dans le gouvernorat de Béja, dans le nord de la Tunisie. STEG pourra ainsi **renforcer son recours aux énergies renouvelables** et limiter sa consommation de gaz. Ce projet augmentera aussi les capacités de stockage d'énergie du réseau électrique tunisien, qui jouent un rôle important pendant les périodes où les sources d'énergie renouvelables (éolien, solaire) sont moins productives.
- Une subvention d'assistance technique aide l'Agence marocaine pour l'énergie durable MASEN **à tirer parti de l'énorme potentiel inexploité de l'énergie éolienne au Maroc**. Le financement servira à réaliser une étude de faisabilité en vue de la construction d'un parc éolien en mer.
- Soutenu par le Fonds fiduciaire de la FEMIP, le programme d'assistance technique pour la microfinance (TAFIR), d'un montant de 2 millions d'euros, appuie Microfund for Women (MFW), une institution jordanienne qui finance des **microentrepreneuses** dans le pays. Avec le soutien de TAFIR, MFW a mis au point un modèle de notation pour renforcer son processus d'approbation des prêts. Ce modèle apporte les avantages suivants : des délais plus rapides, des durées de traitement réduites et une standardisation des décisions d'octroi de prêt et des approbations de prêts. Pour les bénéficiaires, les coûts et le taux de défaillance sont moindres et les services de MFW sont plus accessibles aux populations vulnérables, avec à la clé une meilleure inclusion financière.

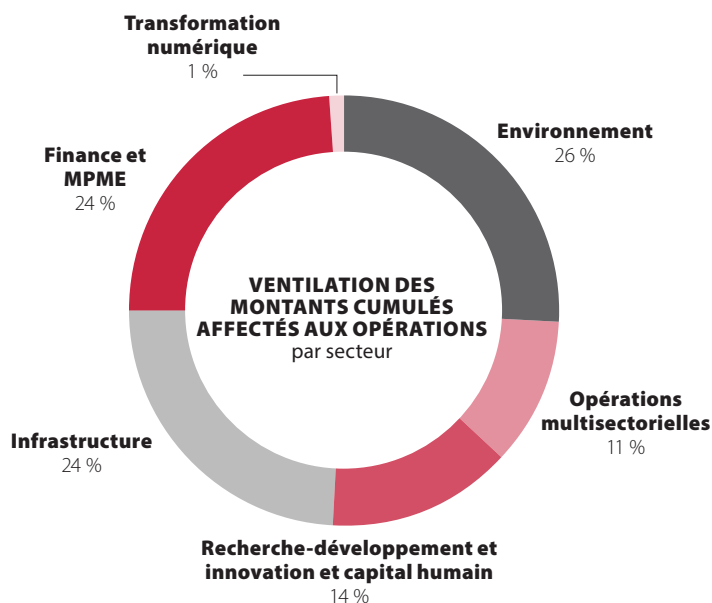
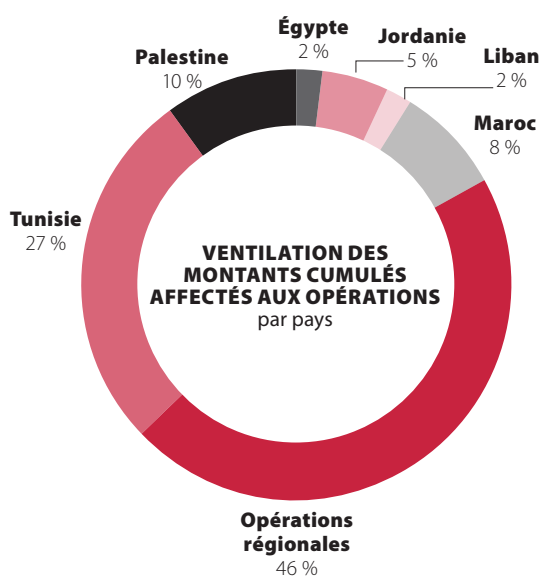
LE FONDS FIDUCIAIRE DE LA FACILITÉ EURO-MÉDITERRANÉENNE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTENARIAT EN QUELQUES POINTS

68 Mio EUR de fonds versés par les donateurs
(dont une contribution de 4,8 Mio EUR en 2023)

67 Mio EUR* affectés à des opérations

90
opérations

* Les rentrées de fonds provenant des projets achevés peuvent porter le solde des fonds approuvés à un niveau supérieur au montant des fonds engagés par les donateurs.



NOS DONATEURS

Depuis sa création, le Fonds fiduciaire a reçu des contributions des donateurs suivants :

AUTRICHE	GRÈCE	ROUMANIE
BELGIQUE	IRLANDE	SLOVÉNIE
CHYPRE	ITALIE	ESPAGNE
COMMISSION EUROPÉENNE	LUXEMBOURG	SUÈDE
FINLANDE	MALTE	ROYAUME-UNI
FRANCE	PAYS-BAS	
ALLEMAGNE	PORTUGAL	